

ARTANC

L'Association **R**égionale des **T**echniciens de
l'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif
du bassin Adour-Garonne

HISTORIQUE des SPANC du BASSIN

- Création de ce nouveau service depuis les arrêtés de 1996
- 75 % des communes ont leur Service Public d'Assainissement Non Collectif : + de 500 SPANC communaux et intercommunaux
- Certains Conseils Généraux assurent une mission d'assistance à la mise en place des SPANC
- Chaque SPANC avec ses procédures, ses fiches techniques, ses problèmes budgétaires...

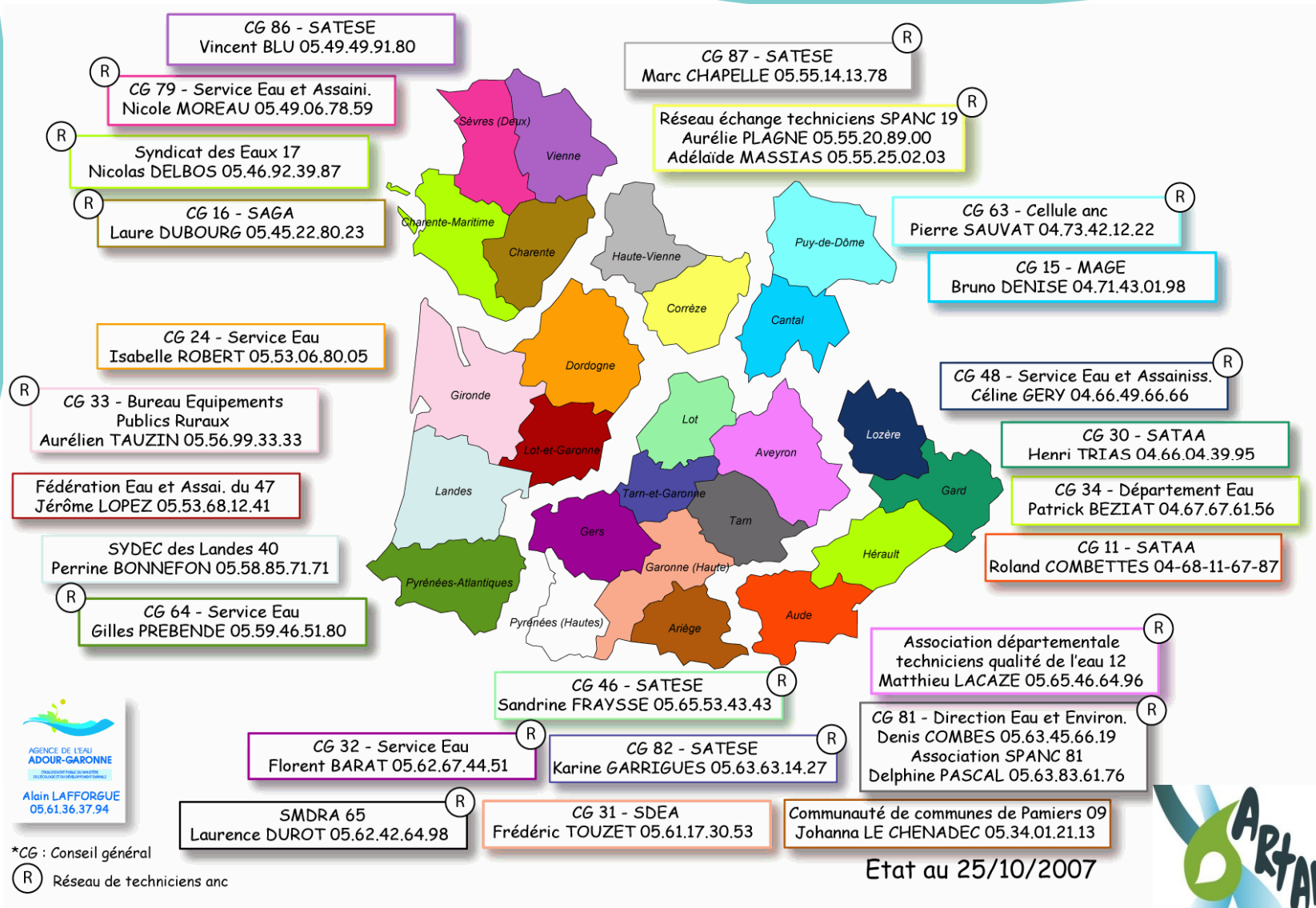
AVANT ARTANC DES RENCONTRES BI-ANNUELLES ENTRE :

- Les représentants départementaux des SPANC
- Les associations de SPANC départementaux
- L'Agence de l'Eau Adour-Garonne

AVANT ARTANC DES RENCONTRES BI-ANNUELLES POUR :

- Recenser les structures fédératrices dans les départements
- Partager des expériences
- Débattre sur les performances des produits
- Mettre en commun des procédures (instruction, dérogation...)
- Débattre sur l'interprétation des textes nationaux et européens
- Se mobiliser et faire remonter les difficultés de terrain, influencer sur la rédaction de la législation dans une perspective environnementale

RECENSEMENT DES STRUCTURES FEDERATRICES



*CG : Conseil général

(R) Réseau de techniciens anc

Etat au 25/10/2007

CREATION DE L'ARTANC POUR QUI ?

- Tout technicien à titre individuel oeuvrant dans l'ANC
- Ouverte au-delà du Bassin Adour-Garonne

- Renforcer et officialiser le réseau mis en place depuis plusieurs années
- Assurer une représentation sur le plan national
- Mettre en place une bibliothèque de l'ANC par la mise à disposition de documents (réglementaires, techniques, ...)
- Favoriser l'harmonisation des pratiques de terrain
- Développer les actions par la mise en place de groupes de travail
- Organiser des journées techniques : pour ses adhérents

2 niveaux de cotisation :

- 15 € par adhérent
- 5 € si le technicien adhère déjà à une structure départementale existante (versés automatiquement par l'association départementale)

Une cotisation de 15 € pour tous les techniciens adhérent ou non à une structure départementale

COMPOSITION DU BUREAU

- **Président** : Jérôme LOPEZ Fédération AEP 47
- **Vice président** : Aurélien TAUZIN CG 33
- **Trésorier** : Denis COMBES CG 81
- **Trésorier adjoint** : Bertrand VILLEVEYGOUX SIDE Nontron
- **Secrétaire** : Sandrine FRAYSSE CG 46
- **Secrétaire adjointe** : Laure DUBOURG CG 16

A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE ? L'ATANC 81

- Aider les communes à faire face à leurs responsabilités
- Sensibiliser, informer les usagers et former les entreprises
- Assurer une veille juridique et technique
- Favoriser l'harmonisation des pratiques de terrain
- Développer les actions par la mise en place de groupes de travail
 - Procédure de dérogation pour la mise en place de filières alternatives
 - La qualité des granulats d'assainissement
 - Le traitement commun des effluents agricoles et domestiques, possibilité et conditions...